STAGE DLAJ
Actualités du droit
du 30 mars au 3 avril 2020
à Bourg-La-Reine

Chères et Chers Camarades,

Ce stage, organisé dans le cadre de la formation syndicale, a lieu une fois par an. Il se tient sur 4 jours et demi, du lundi matin au vendredi midi. Ce stage est conçu comme la continuité et l'approfondissement du stage « prise de mandat animateur DLAJ » dans ses aspects juridiques. Il ne se limite cependant pas au début du mandat d'animateurs car il aborde des questions d'actualités juridiques qui permettent aux animateurs de se mettre à jour de l'évolution du droit et de sa mobilisation dans l'action syndicale. Il est conçu pour permettre une mise à jour mais permet également de reprendre les bases du droit, pour consolider les connaissances fondamentales.

Les enjeux en matière de droits, libertés et actions juridiques sont importants : l'actualité démontre qu'il s'agit d'un terrain d'affrontement majeur avec le MEDEF et les pouvoirs publics. Les dispositions législatives et réglementaires, ainsi que la jurisprudence, évoluent constamment, tout comme nos propres pratiques. Le droit doit être utilisé au service de l'action syndicale et du déploiement de la CGT. L'action juridique, au-delà du règlement de contentieux individuels, ouvre une porte vers l'action collective, la conquête de droits nouveaux, la syndicalisation.

Public concerné **:**

Ce stage est conçu en premier lieu, pour les camarades animateurs DLAJ ou responsables « droits, libertés, actions juridiques » dans des directions de fédérations, unions départementales, unions locales, syndicats « importants ».

Les camarades doivent en principe avoir suivi le stage de prise de mandat intitulé « animateur DLAJ ».

Nous attachons une attention particulière aux camarades pour qui l'accès à la formation leur est moins facile.

Enfin, ce stage peut également être destiné **à des militant(e)s investi(e)s d'un mandat juridique** (conseiller du salarié, défenseur, conseiller prud'homme etc.) susceptible d'aider à l'animation de l'activité DLAJ. Il permet d'élargir et d'actualiser leur formation. Cependant, leur candidature ne sera pas prioritaire.

STAGE DLAJ
Actualités du droit
du 30 mars au 3 avril 2020
à Bourg-La-Reine

Objectifs **:**

À l'issue de ce stage, les participants(e)s seront capables :

- D'enrichir l'animation des collectifs DLAJ de leur FD, UD, UL ou syndicat au vu de l'actualité juridique.
- De décrypter à quelles notions juridiques de bases renvoie chaque réforme et jurisprudence nouvelle afin d'analyser les évolutions du droit du travail.
- D'expliquer et de transmettre l'analyse que la CGT porte sur ces réformes.
- D'énoncer les revendications que la CGT porte sur les sujets abordés par ces réformes.

Contenu et modalités pédagogiques :

Thèmes abordés :

- **La mobilisation des normes supra-légales (Constitution française, chartes et conventions européennes et internationales) dans le contentieux social**
- **Les règles en matière d'égalité professionnelle et de parité : mixité des listes aux élections professionnelles, index d'égalité femmes-hommes…**
- **La réforme des tribunaux judiciaires et de la procédure civile**
- **La réforme en cours sur les retraites**

La démarche pédagogique s'appuie notamment sur l'apport de connaissances (exposés), l'échange d'expériences et les travaux pratiques par groupes.

Formes et durée de la formation :

La session se déroule en internat à l'institut du travail de Bourg-la-Reine.

Durée : 5 jours.

Anaïs Ferrer
Responsable du pôle DLAJ confédéral
Responsable du stage
dlaj@cgt.fr
01 55 82 82 11